## Mutinerie à la maison d'arrêt de St-Quentin



Tout autour de la prison, la foule attendit de longues heures pour assister au dénouement de cette révolte.

(Ph. « A.N. »)

## chronologique des événements

neurs, qui purgent actuellement une peine à la maison d'arrêt, et sont en promenade dans la cour, refusent de réintégrer leurs cellu-les. Comme ils l'avaient fait la veille, ils manifestent bruyam-ment. Sous leur pression, les gar-diens quittent les lieux de déten-

10 h 40. — La fièvre monte dans l'établissement pénitentiai-re. Les vingt-sept mineurs pren-nent tout ce qui leur tombe sous la main et s'attaquent à la porte donnant accès à la prison. Une fois dans la place, ils se mettent en devoir de libérer leurs cent sept camarades. Dans le même temps, tout en ouvrant ou en forçant des geôles, ils cassent tout ce qui leur tombe sous la

tout ce qui leur tombe sous la main. Dans la rue, leurs hurle-ments alertent les badauds. 11 heures. — L'alerte générale est donnée. Très vite, quelques gardiens sont sur place. Ils sont bientôt rejoints par des C.R.S. et

de la prison, les représentants de l'ordre sont une guarantaine en-

l'ordre sont une quarantaine environ.

11 h 10. — Tandis qu'un fracas de vitres brisées et de coups sourds se fait entendre sans désemparer, de la fumée jaillit sous un toit. On saura plus tard que quelques détenus ont tenté de mettre le feu à la maison d'arrêt à l'aide d'une colle spéciale qu'ils utilisent pour fabriquer qu'ils utilisent pour fabriquer des casquettes en papier. Par chance, d'autres prisonniers ont rapidement circonscrit le sinistre

M. Thomas, procureur de la République, est sur place avec Mile Claude, juge de l'application des peines, et M. Champagne, commissaire de police, chargé des premières mesures d'ordre. Ils sont rejoints par M. Brunon. préfet; M. Bouton, commissaire central de Saint-Quentin par intérim; M. Hénoque, secrétaire en chef de la sous-préfecture; M. Péry, lieutenant des sapeurs-

> M. le procureur de la République tente de leur faire entendre raison en leur expliquant que leur sort s'améliorera certainement à la suite du conseil des ministres qui se tient précisé-ment à la même heure. En pure

Les révoltés réclament les représentants de la presse auxquels ls répètent l'ensemble de leurs revendications.

sent les autorités : « Nous re-deviendrons calmes et nous réin-tègrerons nos cellules lorsque nous aurons en mains une lettre de M. le préfet certifiant que

Mlle Claude, juge de l'application des peines : « Comment vou-lez-vous qu'on ne vous transfère pas si vous avez tout cassé à l'in-

dans la cuisine avec le chef de

Plus tard, arrivent encore MM. Braconnier, sénateur-maire; Blériot et Leroux, conseillers géné-

11 h 15. — Un dispositif de sé curité est mis en place autour de la prison : voitures de police et de gendarmerie, grande échelle des pompiers et camions contre l'incendie. Les premiers prison-niers font leur apparition sur les toits, haranguant la foule et plus spécialement les journalistes reconnaissables à leurs appareils photographiques.

11 h 20. — Deux des mutins, Odiot et Lelon, à cheval sur le mur d'enceinte, entament des pourparlers avec M. Thomas. Ils veulent qu'une suite favorable soit donnée à leurs revendica-tions : cellules plus propres, w.-c. individuels, une justice plus rapide, des « parloirs » plus longs avec leurs visiteurs, surtout si ceux-ci viennent de loin; du travail mieux rémunéré; un acheminement plus rapide de leur courrier; des visites médicales plus nombreuses; un coiffeur compétent, etc.

12 h 20. - Odiot et Lelong avinous ne subirons aucun transfert. » Lelong ajoute : « Vous avez ma parole. J'espère que les autres m'écouteront. »

12 h 25. — On apprend que dix-huit hommes du quartier C, c'est-à-dire exerçant divers travaux à l'intérieur de la maison d'arrêt, tels que le secrétariat, l'entretien, la bibliothèque, la comptabilité se sont barricadés

des toits de la prison ; pour être objectifs, il nous faut re-connaître que très rares sont ceux qui tiennent avec les in-soumis ; on leur lance toutes sortes d'épithètes...

15 heures. — Le sénateur-maire, à nouveau, incite les prisonniers à se calmer : « Tout à l'heure, les lances des pompiers vont entrer en batterie, vous risquez de glisser et de vous tuer, je ne réponds plus

15 h 20. - A nouveau, Lelong, qui joue les médiateurs, certifie qu'il a la parole de ses camara-: « Tout rentrera dans l'ordre à 16 heures ».

Les rires, les sifflements, fu-sent à nouveau de la masse des badauds, toujours plus nom-

Les renforts sont arrivés, les détenus peuvent voir les gen-darmes s'équiper pour l'affrontement qui se prépare ; des insultes, puis quelques tuiles, vo-



L'heure « H » est proche : le commandant Blanchard explique au Préfet comment la Maison d'Arrêt sera investle par ses hommes. (Photo « L'Aisne Nouvelle »)

prendra aucun engagement. Pendant un long moment, les

détenus se déchaînent à nouveau sur tout ce qui leur tombe sous la main. Les hurlements fusent. L'un des prisonniers crie : « Envoyez-nous un médecin, nous avons des blessés.»

Dans la foule, massée aux environs et retenue par des harriè res de sécurité, on entend des

- Lelong annonce qu'une bonne vingtaine de cellu-les ont été mises à sac.

13 h 30. — Les hommes enfer-més dans la cuisine demandent qu'on refoule leurs assaillants.

15 h 30. — Une voiture de po-lice, munie d'un haut-parieur, fait le tour de la prison, lançant les trois sommations annoncées par le préfet : « Rentrez dans vos quartiers, les forces de povont pénétrer à l'intérieur de la prison ».

15 h 32. — Plusieurs grandes échelles sont installées, les gendarmes, bombes lacrymogènes au ceinturon et armés de leurs fusils, entrent dans la maison.

Aucune évasion n'est enregis-trée. Par contre, les gendarmes découvrent un homme, seul



fermé et avait attendu tranquil-lement que tout se termine. M. Braconnier insiste : « Dé-

pêchez-vous, il est encore temps» Un homme crie aux révoltés : « Rentrez, vous voyez tout ce que vous avez sur le dos (Il fait allusion aux nombreux gendar-mes casqués et arrivés); pau-vres fous, vous êtes menés par des individus qui ent, eux, cinq ans de prison à faire ».

Un autre clame: « J'ai fait sept ans, j'ai payé ma dette à la société, faites comme moi ! ».

15 h 35. — Une lance des sapeurs-pompiers entre en action pour déloger les irréductibles qui sont sur les toits. Les autres après avoir jeté sans conviction quelques dernières tuiles entrent dans les locaux pénitentiaires. De l'extérieur, il semble que les représentants de l'ordre inves-tissent assez facilement les lieux.

15 h 40. - Tout est calme, M. le préfet et les autorités citées précédemment entrent dans la

15 h 45. — La grande majorité des manifestants a regagné ses cellules. Seuls, sont réfugiès sous les combles, vingt-sept mineurs; peut-être ceux qui avaient déclenché l'action. Peu après, ils se rendent et mis en gêole à leur tour.

> Reportage de Jean CAMBRELIN et Alain COLLET

- Les journalistes sont autorisés à pénétrer dans la pri-son. Les dégâts sont importants mais moins conséquents que nous aurions pu être tentés de le croire. Bien sûr, tous les car-reaux sont brisés, des portes sont éventrées l'infirmerie a été mise à sac et son armoire vidée de ses produits, des meubles sont éventrés, l'installation électrique saccagée, mais celà aurait pu être pire si, par exemple, un prisonnier conscient de ses responsabilité envers la société n'a-vait eu l'heureuse idée de couper l'arrivée du gaz.

16 h 10. — Des problèmes se posent pour la surveillance des prisonniers au cours de la nuit suivante. En effet, les gardiens acceptent maintenant d'assurer la garde dans les murs et dans la porte (entendez entre les murs d'enceinte et à l'entrée) mais se refusent à toute autre action. Ils entrent d'ailleurs aussitôt en

contact avec leurs syndicats.

A noter que cette mutinerie avait été mise sur le compte de quatre jeunes gens mutés de la prison de Loos-les-Lille après une mutinerie beaucoup plus grave qu'à St-Quentin. A l'heure où nous écrivons ces lignes il



Les gardiens constatent l'étendue des dégâts qui sont cependant moins graves qu'on aurait pu le supposer.

## LES CONDITIONS DE DETENTION A LA MAISON D'ARRET DE ST-QUENTIN

L'un des gardiens avec qui nous avons pu nous entretenir un cer-tain temps nous a donné quelques renseignements sur les conditions de vie des détenus de la prison de Saint-Quentin. Nous les livrons en toute objectivité à nos lecteurs

D'après ce gardien, la discipline intérieure était particulièrement souple et cet établissement pénitentiaire était celui qui avait, jusqu'ici, accordé le maximum de remises de peines. C'est ainsi, par exemple, que les prisonniers con-damnés à plus de trois mois d'emprisonnement bénéficialent de sept jours de remise toutes les quatre semaines. De plus, arrivés à la moitié de leur peine, tous les déte-nus pouvaient bénéficier de permissions. Il suffisait qu'ils aient un lieu d'hébergement facilement contrôlables. Ils partaient ainsi 24, 48 heures, voire 72 heures, suivant la durée de leur voyage et l'éloignement de leurs hôtes. Il semble également que ceux

nous avons vu manifester n'étaient guère privés au point de les menus que nous reproduisons

ci-après. Hier midi, étaient prévus pour leur déjeuner : concombres, foie et pommes de terre sautées, plus fruits. Le tout arrosé d'eau. Ceux qui l'auraient pu avaient, comme toujours, la possibilité de se payer un demi-litre de bière.

Chaque jour le menu changeait. Le soir, il n'était jamais le même que le midi. C'est ainsi qu'aux en-virons de 19 heures, les emprisonnés pouvaient dîner généralement d'un potage ou de crudités. de pâtes au gratin ou de haricots

en salade et de fruits. Le 14 juillet, à 12 heures, ils avaient même bénéficié d'une tran-che de jambon accompagnée de cornichons; de lapin au vin blanc et de frites, de salade, de pâtisserie et d'un café.

Le soir, une tranche de bœuf suivie d'une jardinière et de salade avait terminé ces repas de

Des déjeuners ou diners comme beaucoup de pauvres gens n'en font pas l

## LE CONSEIL DES MINISTRES APPROUVE LE PROJET DE REFORME PENITENTIAIRE